320

Lignage-Donce. Lyon, le 3 juin 1852

affaire Dubet

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Monsieur

M. Le Président du Conseil vous prie de vouloir bien vous transporter dans le domicile de M. Le Commissaire de police rue Lupin N°16 le samedi cinq courant à onze heures du matin pour examiner des soies saisies, conjointement avec M. Cochand et deux Membres de la société de garantie contre le piquage d'once qui doivent s'y rendre.

Veuillez agréer, Monsieur les très humbles salutations dévouées de votre tout dévoué Seppe

Renvoyé à lundi prochain 7 heures ½

Voir au Dossier Détournement

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Vacations faites à occasion du rapport
des experts Cochard & Chevrier, relatif
aux faits saisis chez la nommée Vve Dubost. —
N° de soie, grande côte 48.

Dite 7 juin, vacation, pr l'examen des soies. 2
Du 10 " " pour la vérification des factures 2
Rédaction du rapport. —— 2

Total des vacations 6.

Le présent état certifié sincère par nous soussigné
sous réserve pour les vacations d'audience s'il y a lieu.
Lyon, ce 10 juin, 1852.

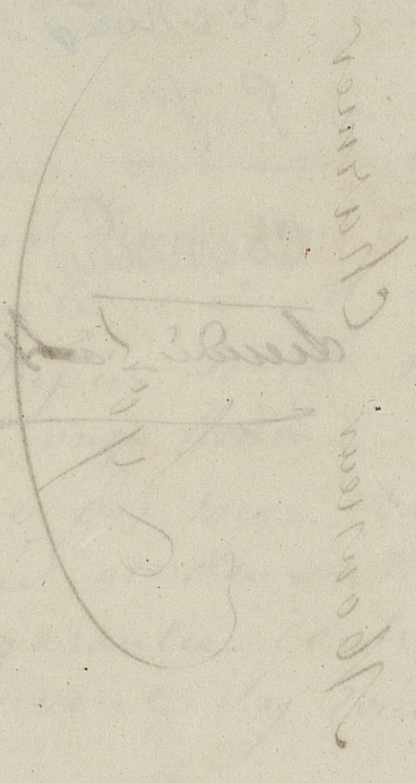

Monsieur Charnier

Cochard
Lyon